

**Courrier prescripteurs (neurologues ville et hôpital, médecins généralistes)**

**Information importante : arrêt de commercialisation de CELANCE® (mésilate de pergolide)**

Cher Confrère,

En accord avec l'Agence Française de sécurité Sanitaire des Produits de Santé (Afssaps), les laboratoires Lilly souhaitent vous informer de l'arrêt de commercialisation de Celance®, comprimé sécable (mésilate de pergolide) disponible sous 3 dosages : 1 mg, 0,25 mg et 0,05 mg à compter du 02 mai 2011.

Célançe® est un agoniste dopaminergique, indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson lorsqu'un traitement par agoniste dopaminergique est envisagé, en monothérapie ou en association à la lévodopa pour traiter les signes et les symptômes de la maladie de Parkinson, en cas d'échec des autres traitements agonistes dopaminergiques.

Nous vous demandons donc :

- de ne plus instaurer de nouveau traitement par Celance®,
- d'informer vos patients actuellement traités par Celance® de l'arrêt de commercialisation de cette spécialité afin d'instaurer un autre traitement antiparkinsonien dans les meilleurs délais.

Le remplacement de Celance® peut se faire :

- soit du jour au lendemain par un autre traitement agoniste dopaminergique
- soit avec une diminution progressive des doses de Celance® et introduction progressive d'un autre traitement anti-parkinsonien.

Ce changement de traitement doit s'accompagner d'une surveillance étroite du patient. Notamment, et conformément aux recommandations du Résumé des Caractéristiques du Produit, nous vous rappelons qu'il est souhaitable de faire pratiquer une échocardiographie chez votre (vos) patient(s) si la dernière date de plus de 6 mois.

Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à contacter notre département d'information médicale au 01 55 49 32 51 ou n° vert 0 800 00 36 36.

Enfin, nous vous rappelons que tout effet indésirable grave ou inattendu doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez (coordonnées disponibles sur le site de l'Afssaps : [www.afssaps.fr](http://www.afssaps.fr), ou dans les premières pages du dictionnaire VIDAL).

Nous vous prions de croire, Cher confrère, à l'expression de notre considération distinguée.

Dr Sophie RAVOIRE  
Directeur Médical